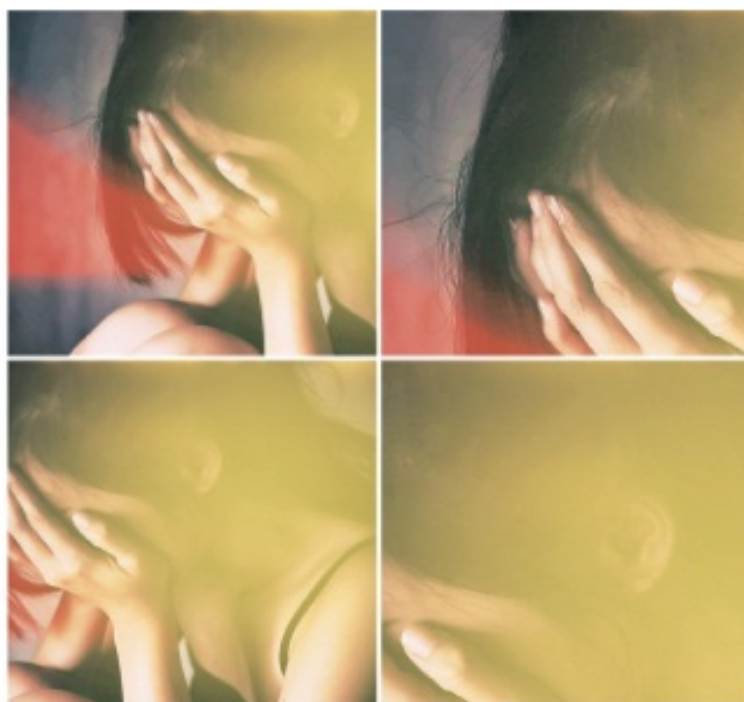


Cosette Fébrissy  
Jacques Poujol  
Valérie Duval-Poujol

# Violences conjugales

Accompagner les victimes



# Contenu

1. [4ème de couverture](#)
2. [Titre](#)
3. [Crédits](#)
4. [Sommaire](#)
5. [Introduction](#)
6. [1. Ce qu'il faut savoir sur la violence conjugale](#)
7. [2. Les femmes maltraitées. Les psychotraumatismes](#)
8. [3. Accompagner une victime](#)
9. [4. Les enfants exposés aux violences conjugales](#)
0. [5. Les violences conjugales et la Bible](#)
1. [Conclusion](#)
2. [Annexe 1](#)
3. [Annexe 2](#)
4. [Annexe 3](#)
5. [Bibliographie](#)
6. [Notes](#)

## Violences conjugales

Accompagner les victimes

*« C'est maintenant ! Si je veux sauver ma vie et celle de mes enfants... »*

Cet ouvrage s'adresse aux femmes qui se sentent prises au piège d'un conjoint qui les fait vivre en enfer et les aidera à prendre conscience de l'urgence absolue d'en sortir.

Abordant toutes les difficultés liées à cette situation dramatique, il constitue un excellent guide pour rompre le cercle infernal de la violence conjugale et se libérer de cette emprise.

Il sera également utile aux professionnels et aux proches, pour qu'ils puissent mieux tendre la main, écouter, orienter, et accompagner les victimes.

---

*Cosette Fébrissy est psychologue clinicienne, psychopédagogue et formatrice en relation d'aide. Elle préside l'association Empreinte formations.*

*Jacques Poujol est pasteur, conseiller conjugal et familial et formateur en relation d'aide. Il est spécialiste de l'accompagnement des personnes victimes d'abus spirituels ou sexuels. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages.*

*Valérie Duval-Poujol est théologienne et bibliste. Elle préside l'association Une place pour elles qui alerte contre les violences conjugales.*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Le psychiatre Hervey Cleckley associe la psychopathie à un charme superficiel, une profonde malhonnêteté, une grande pauvreté émotionnelle, un manque d'empathie, une absence de culpabilité et d'anxiété, un mépris des lois et des conventions sociales, ainsi qu'à l'imprévisibilité, l'instabilité, l'irresponsabilité et à d'incontrôlables pulsions de violence.

La culture patriarcale à l'origine des violences conjugales  
Les violences envers les compagnes sont « acceptées » dans presque toutes les sociétés du monde et le patriarcat semble bien en être la cause originelle. Mark Dyble, un anthropologue anglais, pense autrement : « Il subsiste encore l'idée que les tribus de chasseurs-cueilleurs étaient “machos” ou dominées par les hommes. Nous pensons que c'est seulement avec le développement de l'agriculture, au néolithique, quand les gens ont commencé à accumuler des ressources, que les inégalités ont émergé. » Le patriarcat est mis en place pour permettre la violence organisée dans la société.

Selon bell hooks, militante féministe et intellectuelle américaine, « le patriarcat est la maladie sociale la plus meurtrière qui s'attaque aux mâles de notre société ; elle affirme que ceux-ci sont intrinsèquement dominants, supérieurs aux femelles, et dotés du droit de maintenir cette domination par diverses formes de terrorisme psychologique et de violence. Nous devons imaginer des alternatives à la masculinité patriarcale<sup>7</sup>. »

Certains hommes croient *sincèrement* que le patriarcat leur donne un droit de contrôle absolu sur leur épouse.

Pour Olivier Manceron<sup>8</sup>, « le mâle incarne le Mal », et la culture patriarcale *a perverti l'être humain*.

Cette culture, c'est celle de la perversion, un mécanisme qui utilise l'inversion du sens des émotions et des constructions mentales. L'attrance devient le rejet, l'amour devient la haine, l'empathie le mépris, et la solidarité l'indifférence.

De la naissance jusqu'à la mort, l'oppression physique, psychologique et culturelle du sexisme est maintenue à chaque stade du développement du garçon.

Les petits garçons doivent traverser *quatre étapes* pour devenir des hommes « virils ».

D'abord, ils doivent *naître* dans une société où règne la ségrégation fondée sur le sexe et obtenue par la peur. Cette notion de supériorité des hommes sur les femmes est véhiculée grâce à des enseignements et à des comportements.

Au *deuxième* stade, le garçonnet est différencié de sa mère, avec des rituels de passage variés. Il est comme enlevé du gynécée pour être introduit dans le monde masculin. Et là, il est témoin au quotidien de la domination des hommes sur les femmes et il y adhère.

Au *troisième* stade, l'adolescent, le pré-viril, est soumis à d'autres rituels d'initiation, souvent sexuels.

Au *quatrième* et dernier stade, dès que le jeune homme se trouve dans la « horde virile », il subit, ou fait subir cette violence aux autres.

Pour lui, tout se mesure : le pénis, la force physique, la richesse, la capacité de dominer. Toutes ces mesures permettent d'établir les « vrais virils » et les autres.

Cette éducation rend certains hommes émotionnellement invalides et violents.

Par ailleurs, la société patriarcale exige de la fillette qu'elle se consacre à la *maternité* (elle joue à la poupée, etc.). Seul statut de pouvoir réel pour les femmes dans les sociétés archaïques, celle-ci est en même temps centrale pour maintenir leur subordination.

Pour conclure sur les facteurs prédisposant un homme à être violent, disons encore que différents facteurs peuvent se combiner, comme des parents déficients ou violents.

Le Dr Olivier Manceron garde espoir : « En effet, en patriarcat, on doit répéter constamment que les femmes sont inférieures, mais si elles l'étaient vraiment, on n'aurait pas besoin de le répéter tout le temps ! Et on doit tout le temps répéter aux hommes qu'ils sont supérieurs. Sinon, ils lâcheraient l'affaire. »

Ce qu'il faut dire à un homme maltraitant

« Vous êtes responsable de vos actes. Des professionnels sont prêts à vous aider à mettre fin à vos comportements destructeurs avant qu'il ne soit trop tard. Il existe des alternatives à la maltraitance. Vous avez acquis la violence comme mode d'expression, vous pouvez donc la désapprendre. Il existe des possibilités de faire un travail sur soi professionnel pour se sortir de ses croyances<sup>9</sup>. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



S'il apparaît, celui-ci peut disparaître après quelques semaines ou mois, ou persister et devenir chronique. Donc, tout ESPT (non durable ou chronique) est un trouble dissociatif qui signe l'échec de l'intégration du trauma. »

Nous le redisons, depuis qu'existe (1999) la thérapie EMDR<sup>19</sup>, tous les traumatismes peuvent être traités avec succès, c'est une bonne nouvelle pour toutes les victimes.

Que faire si vous êtes maltraitée par votre conjoint ?

Vous n'êtes pas responsable de ce que vous subissez !

Vous n'êtes pas seule, des professionnels peuvent vous protéger, vous apporter une aide juridique, psychologique, financière. Appelez le 3919, ils vous orienteront.

Faites constater vos blessures physiques par un médecin (si possible légiste) qui établira un *Certificat médical pour personne majeure en cas de violences*.

N'allez pas seule porter plainte à la police ou à la gendarmerie, faites-vous accompagner par une personne compétente ou une association d'aide aux victimes (voir en annexe 2).

Vous avez le droit de dire STOP à la violence !

### 3. Accompagner une victime

Pour bien accompagner une femme victime, il convient déjà de ne pas avoir des convictions erronées concernant les maltraitances dans le couple et de savoir détecter les victimes.

Quelques fausses croyances sur la violence conjugale

*Si la victime ne quitte pas son conjoint maltraitant, elle n'est pas vraiment victime.*

Il est très dangereux de partir, d'où l'immense difficulté pour beaucoup de victimes de le faire. Une femme ne part définitivement qu'après cinq à sept « fuites-retours » et la certitude que son conjoint ne changera pas.

*Il n'y a pas de violence conjugale dans notre Église.*

Nous l'avons dit et constaté : il s'en trouve dans toutes les Églises, et même chez des couples de responsables et de pasteurs.

*Il était ivre, en colère, il venait de perdre son travail.*

L'alcoolisme, le chômage, le stress ne sont pas la cause fondamentale des violences qui se produisent. Un homme choisit de maltraiter sa compagne parce qu'il n'a pas exclu cette possibilité.

*Elle a dû le provoquer.*

Une femme n'est jamais responsable si un homme choisit de la brutaliser. Cela sous-entend que certains comportements pourraient mériter cette attitude.

*J'ai du mal à la croire ; elle exagère forcément.*

Il est essentiel de croire une victime d'agressions lorsqu'elle parle, car vous pourriez être la première personne à qui elle se confie. Croyez-la !

*Il s'est converti, il s'est repenti, cela ne se reproduira pas.*

Un agresseur fait souvent semblant de regretter. Ne croyez pas ces simulacres de remords. Ces hommes sont des acteurs, maîtres en manipulation.

*Le mariage, c'est pour le meilleur et pour le pire.*

Dans cet adage, le « pire » signifie les épreuves de la vie, et non les maltraitances du mari.

*Un homme frappe sa femme, c'est une affaire privée, ne nous en mêlons pas.*

Au contraire, c'est une infraction à la loi que vous devez signaler<sup>20</sup>. La non-assistance à personne en danger consiste à s'abstenir de porter secours à quelqu'un qui est en détresse. Si la femme refuse d'être secourue, c'est parce qu'elle est sous emprise.

*Il ne l'a frappée qu'une fois, ce n'est pas un drame.*

Toute agression est grave, parce qu'elle démontre le passage à l'acte et le franchissement légitimé d'un interdit. Une première fois, c'est une fois de trop !

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Outre le risque que l'enfant soit une victime directe des coups, ces impacts peuvent être asymptomatiques (sans symptômes, on parle alors d'un « traumatisme silencieux »), psychologiques, comportementaux, relationnels, physiques...

Ces enfants présentent *10 à 17 fois* plus de troubles affectifs et comportementaux que les autres (dépression, anxiété, repli sur soi, refus d'aller à l'école, angoisse de séparation vis-à-vis de la mère, agressivité, reproduction de la violence...). Ce nombre devrait nous interpeller...

60 % d'entre eux présentent un *état de stress post-traumatique* complet (ESPT) !

Ils peuvent en outre être confrontés de manière brutale à la mortalité. Une étude annuelle sur les morts violentes au sein de la famille, menée en France par le Ministère de l'Intérieur indique qu'en 2018, 121 femmes, 28 hommes mais aussi 21 enfants ont été tués dans le cercle familial.

### Des symptômes variés et non spécifiques

Les symptômes généraux décrits ci-dessous ne sont pas spécifiques de l'exposition à la violence dans le couple, mais sont caractéristiques d'une possibilité de maltraitance. Il n'y a *aucune* différence, sur le plan psychopathologique, entre l'enfant battu et celui qui est exposé à la maltraitance subie par un de ses parents !

En présence de ces symptômes, on peut faire l'hypothèse qu'il voit ou entend que sa mère est brutalisée par son père :

– une souffrance anxio-dépressive, qui s'exprime de différentes manières (agressivité, repli sur soi, passivité ou timidité excessive, crainte de l'adulte, intolérance à la frustration, peur de rentrer à la maison, etc.) ;

- des troubles de l’attachement, un manque de sécurité relationnelle, une sensibilité particulière dans les moments de séparation (quitter la mère pour entrer à la crèche ou à l’école), un désir urgent de rentrer à la maison, etc. ;
- des difficultés à identifier les émotions et à les gérer ;
- des troubles post-traumatiques, avec des pensées intrusives axées sur les violences : cauchemars, jeux répétitifs dans lesquels il met en scène la violence, comportements agressifs ; ces symptômes sont présents chez plus de la moitié des enfants exposés à la maltraitance conjugale. Quel que soit son âge, il est susceptible de développer un authentique *état de stress post-traumatique*. Il a fallu attendre les années 1980 pour reconnaître ce fait concernant l’enfant.
- difficulté à se concentrer, irritabilité, hypervigilance ;
- de fréquentes indispositions, des maux de tête, de ventre ou d’autres malaises ;
- des problèmes de sommeil, insomnie ou léthargie, une fatigue excessive, des troubles alimentaires ;
- des symptômes qui font penser au TDAH (trouble du déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité) ; des signes de négligence répétés. Assez souvent on confond un enfant hyperactif et un autre exposé à la violence au sein du couple parental, car les symptômes se ressemblent.

Sur le plan neurobiologique, les spécialistes citent :

- Un dysfonctionnement du système limbique.
- Des perturbations du système nerveux autonome.
- Des troubles du métabolisme de la dopamine.
- Une concentration anormale de endorphines et de dérivés opioïdes endogènes au niveau cérébral.

- Un dysfonctionnement de l'axe hypothalamo-surrénalien avec troubles du métabolisme du cortisol.

Lorsque l'enfant est lui-même frappé, en plus de voir sa mère brutalisée, les impacts croisés doivent être considérés.

Certains souffrent de dissociation : des processus neurologiques les coupent de leurs émotions, les empêchant de ressentir la terreur, la colère ou la tristesse.

Certes, ce mécanisme de protection aide l'enfant à survivre aux traumatismes sans réaction émotionnelle apparente à court terme, mais il l'empêche de ressentir ses émotions, de les exprimer verbalement et de demander de l'aide. Il les exprime de manière non élaborée, par le biais de comportements inadaptés, anxieux, agressifs envers lui-même ou les autres. La dissociation participe à des difficultés psychologiques et relationnelles graves à moyen et long terme. Car elle est à l'origine de la « mémoire traumatique ».

### La mémoire traumatique

Dans la deuxième partie, nous avons déjà évoqué ce phénomène.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



« Alors qu'en Genèse 1, Dieu organise l'univers minutieusement autour d'une hiérarchie méticuleuse, il n'existe pas dans le texte biblique la plus petite indication d'une hiérarchie semblable entre Adam et Ève... nulle part, dans le dessein divin, il n'est dit que l'homme doit dominer sur la femme<sup>33</sup>. »

La principale différence que pointe le texte biblique est *sexuelle* : « Dieu créa l'être humain à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa »(Gn 1,26-27).

*Mâle* et *femelle* sont des termes explicitement sexuels :

– *zarar* (mâle) signifie « perforant, être tranchant, percer » et renvoie à l'homme qui pénètre la femme.

– *nekevah* (femelle) signifie « perforée » et renvoie au fait qu'elle est pénétrée.

Nos émotions, notre rapport au monde, sont en lien avec notre dimension sexuée, mâle ou femelle. Avec ces termes, le texte pose une différence, de fait.

Il souligne également qu'être humain, c'est être sexué, c'est-à-dire *intégrer pleinement sa sexualité*. La sexualité n'est ni un malheur, ni un mal, mais un don du Créateur.

Par ailleurs, on retient de ces textes que la différence est bénie de Dieu, c'est même la toute première chose que Dieu bénit sur cette terre. Genèse 1-2 valorise ce qui est différent. Or la violence conjugale, c'est justement vouloir faire taire l'autre, qu'il n'existe pas comme Sujet différent.

C'est pourquoi la Bible propose un modèle relationnel permettant l'acceptation de la différence pour la vivre dans l'égalité en *alter ego* : *l'alliance*. C'est un modèle prometteur, car elle permet d'éviter qu'une des parties annexe l'autre ou que l'un domine sur l'autre. L'alliance suppose des *droits égaux*, le *respect réciproque* et des *responsabilités*. Chacun reste lui-même, tout en étant en relation à l'autre.

Regardons Genèse 2,18 qui explicite comment Dieu avait souhaité cette relation d'alliance.

« Le Seigneur Dieu se dit : « Il n'est pas bon que l'être humain soit seul. Je vais lui faire un vis-à-vis qui lui corresponde, capable de le secourir. » »

La plupart des traductions choisissent ici, non pas « un vis-à-vis », mais « l'aide » que représente la femme. En français, c'est un mot un peu faible. Malheureusement, cela a conduit à voir la femme comme une quasi-esclave de l'homme, soumise par un mari dominateur.

Or le texte dit que Dieu va faire à l'être humain un *ezer kenegdo*. C'est très différent !

Le premier mot, *ezer*, décrit une collaboration lorsque la force d'une personne est insuffisante : on le traduit par *soutien*, *secours* et même *salut*. Dans l'Ancien Testament, il s'applique souvent à Dieu<sup>34</sup>. Lorsque Dieu est *ezer*, ce n'est pas une simple « aide » mais un « secours » ! Or c'est bien ce terme qui décrit ce que la femme est pour l'homme (et réciproquement) : selon France Quéré, Adam avait besoin d'être secouru du risque de l'entre-soi, de la toute-puissance.

Le second mot, *kenegdo*, est rare : « comme en face de lui », « lui correspondant ». Il a deux significations.

Il vient du verbe *nagad* « communiquer par la parole, dire, annoncer, raconter ». La femme et l'homme seront l'un pour l'autre un soutien, et la façon d'être un vis-à-vis, de se correspondre, sera leur *parole* qui les aidera à se construire.

Mais ce face-à-face, c'est aussi un « front-à-front » qui comporte une dimension de résistance, presque frontale.

Ainsi Dieu a prévu que l'homme et la femme se construiront, s'épanouiront par le front-à-front, par le conflit. Cette résistance sera productive ou destructrice. Dans Genèse 1-2, le conflit permet la rencontre de deux Sujets, un front-à-front qui entraîne des heurts : des *bon-heurts* ou des *mal-heurts*, des bonheurs ou des malheurs.

Distinguons bien d'une part ce conflit positif, constructif, qui se résout par la négociation, et d'autre part la violence conjugale, qui est une position asymétrique brutale de domination.

Dès l'origine, la Bible propose au couple de « s'attacher l'un à l'autre », par une *alliance* qui implique des engagements et les mêmes droits.

Toutefois, Genèse 3 va bouleverser ce programme...

### La domination d'un genre sur l'autre : Genèse 3

Avec la désobéissance des humains, et surtout leur tentation d'être comme des dieux, il se produit une profonde discordance au sein de la création et de l'humanité. L'homme et la femme ont toujours les mêmes mandats, la même vocation, mais désormais, le travail est devenu pénible, la protection s'est transformée en oppression et la jouissance en excès ou en famine.

Cela signifie une réalité capitale pour les relations homme/femme aujourd'hui : la domination d'un sexe sur l'autre n'était pas le désir de Dieu au commencement, mais *c'est la conséquence du péché*.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Conclusion

En France, les associations féministes réclament à cor et à cri, à juste titre, des mesures : elles demandent l'adoption de mesures d'urgence, un budget conséquent. La perception des violences conjugales comme relevant de la sphère du couple, de l'intime, pourrait être combattue en France par une meilleure formation dans la police et la gendarmerie. Cela permettrait d'éviter des fautes professionnelles dans la prise en charge des femmes victimes.

On observe que celles-ci alertent. Elles veulent porter plainte et leur plainte n'est même pas reçue, ce qui est d'ailleurs illégal ! Elles vont à l'hôpital avec des traces de coups et on les laisse repartir, sans s'assurer qu'elles sont en sécurité chez elles. On voit que tous les maillons de la chaîne dysfonctionnent. L'urgence, c'est déjà de faire cesser ces dysfonctionnements.

Les professionnels de la Justice aussi doivent changer d'attitude, être plus réactifs. Par exemple, le décalage est flagrant, entre le nombre d'ordonnances de protection<sup>49</sup> délivrées en 2018 par l'Espagne (39 176) et par la France (3 332), soit 11 fois moins !

Chez nos voisins espagnols, seulement 48 féminicides ont été déplorés en 2018 (46,72 millions d'habitants), contre 121 en France (67 millions d'habitants). Mais une politique publique efficace, c'est une *politique publique financée* et l'Espagne a financé, notre pays si peu.

Par ailleurs la plupart des experts judiciaires ne savent pas évaluer les séquelles post-trauma des victimes, et les tribunaux n'octroient que des miettes de préjudices. Et la procédure est très longue, pour obtenir très peu.

Soulignons enfin qu'il est nécessaire de se tenir au courant de l'évolution des lois sur ce sujet des violences conjugales.

En tant que chrétiens, nous devons balayer devant notre porte. L'Église de toutes confessions tarde trop à s'attaquer à ce problème. Souvent, des communautés ecclésiales donnent encore des messages erronés, et même utilisent des textes bibliques sortis de leur contexte pour approuver ou ignorer les abus. Elles empêchent les victimes d'obtenir l'aide dont elles ont besoin pour ne plus être maltraitées dans leur foyer.

La violence conjugale est un problème difficile, surtout parce que « ce qui ne devrait pas être ne peut pas être ». Nous préférons parfois refuser l'idée que ces violences sont une réalité, et souvent une réalité plus proche de nous que ce que nous croyons.

Martin Luther King, pasteur baptiste, prix Nobel de la paix, a dit : « Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des méchants ; c'est l'indifférence des bons. »

Cela s'applique aussi à la violence conjugale. Lorsque des victimes souffrent, nous souffrons. Mettons-nous à l'œuvre ensemble pour vaincre toute cette violence qui est une offense à Dieu et à l'humanité. Entendrons-nous le cri des victimes, la douleur des femmes brisées et de leurs enfants ? À titre individuel, ou en tant que communauté, mobilisons nos ressources pour accompagner ces victimes.

La première œuvre des chrétiens consiste à militer pour la justice, à faire le bien et à agir selon la loi divine et morale. « L'œuvre de la justice sera la paix, dit le prophète, et le fruit de la justice le repos et la sécurité pour toujours. » (Es 32,17)

Laissons résonner en nous l'appel du psalmiste :

« *Faites droit* aux faibles et à l'orphelin, *rendez justice* au pauvre et au déshérité. *Libérez* le faible et le pauvre, *délivrez-les* de la main des méchants. » (Psaume 82,3-4)

Entendons l'auteur des Proverbes : « *Délivre* ceux que l'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, *sauve-les* ! Si tu dis : *Je n'étais pas au courant* !, celui qui pèse les cœurs sait ce qu'il en est. » (Proverbes 24,11-12)

Ensemble, disons STOP aux violences conjugales ! Car elles ne sont pas une fatalité.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



38. Littéralement, en grec Paul dit : « il n’y a plus ni mâle ni femelle » reprenant les termes exacts de Gn 1,27, et bouclant ainsi la boucle.

39. Pierre Debergé. *L’amour et la sexualité dans la Bible. Aux origines de l’identité sexuelle*, Nouvelle Cité, 2011.

40. Lors d’une conférence non publiée au Liebfrauenber, « Les femmes dans la Bible », 12 avril 2016.

41. On pourrait aussi citer d’autres passages, comme l’exhortation de Pierre aux maris à ne pas tirer avantage « du sexe faible ». Ce passage pointe en fait que les hommes ont une force physique supérieure, et Pierre leur demande de ne pas en tirer profit : dans le couple ce ne sera pas la loi du plus fort qui régnera. Dans une société qui ne valorisait que cette loi du plus fort, Pierre presse ces maris à vivre avec leur femme en la traitant avec respect, « car elle doit partager, au même titre que vous, l’héritage de la vie comme don de Dieu ». (1 Pierre 3,7)

Ajoutons que nous n’abordons pas ici les textes bibliques traitant de la question du pardon ou de la colère, textes fondamentaux, souvent mal compris, car ils ont été déjà développés ailleurs : Voir Jacques Pujol, *La colère et le pardon. Un chemin de libération*, Empreinte temps présent, 2008.

**42. 3** Cependant, je veux que vous compreniez ceci : le Christ est la tête de tout homme, le mari est la tête de sa femme, et Dieu est la tête du Christ. **4** Si donc un homme a la tête couverte lorsqu'il prie ou donne des messages reçus de la part de Dieu, il déshonore le Christ. **5** Mais si une femme est tête nue lorsqu'elle prie ou donne des messages reçus de la part de Dieu, elle déshonore son mari ; elle est comme une femme aux cheveux tondus. **6** Si une femme ne se couvre pas la tête, elle pourrait tout aussi bien se couper la chevelure ! Mais puisqu'il est honteux pour une femme de se couper les cheveux ou de les tondre, eh bien qu'elle se couvre la tête. **7** L'homme n'a pas besoin de se couvrir la tête, parce qu'il reflète l'image et la gloire de Dieu. Mais la femme reflète la gloire de l'homme ; **8** en effet, l'homme n'a pas été créé à partir de la femme, mais c'est la femme qui a été créée à partir de l'homme. **9** Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais c'est la femme qui a été créée pour l'homme. **10** C'est pourquoi, à cause des anges, la femme doit avoir sur la tête un signe marquant son autorité. **11** Cependant, dans notre vie avec le Seigneur, la femme n'est pas indépendante de l'homme et l'homme n'est pas indépendant de la femme. **12** Car de même que la femme a été créée à partir de l'homme, de même l'homme naît de la femme, et tout vient de Dieu.

**43.** Voir Paul Meyer. *Paul et les femmes*, Faculté Adventiste de Collonges, 2013, p.61ss.

**44. 21** Soyez soumis les uns aux autres à cause du respect que vous avez pour le Christ, **22** vous les femmes à votre mari, comme vous l'êtes au Seigneur. **23**, Car le mari est la tête de sa femme, comme le Christ est la tête de l'Église. Le Christ est en effet le sauveur de l'Église qui est son corps. **24** Comme l'Église se soumet au Christ, les femmes se soumettent en tout à leur mari. **25** Maris, aimez votre femme, tout comme le Christ a aimé l'Église et a donné sa vie pour elle. **26** Il a voulu ainsi que l'Église appartienne totalement à Dieu, après l'avoir purifiée par l'eau et par la parole ; **27** il a voulu se présenter à lui-même l'Église dans toute sa beauté, pure et sans défaut, sans tache, ni ride ni aucune autre imperfection. **28** Les maris doivent donc aimer leur femme comme ils aiment leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. **29** En effet, personne n'a jamais haï son propre corps ; au contraire, on le nourrit et on en prend soin, comme le Christ le fait pour l'Église, **30** son corps, dont nous sommes membres.

**45.** Cf Paul Meyer. *Paul et les femmes*, Faculté Adventiste de Collonges, 2013, p. 78.

**46.** Bettina Schaller in « Il y a subordination et subordination », Collectif *Une Bible des femmes*, Labor et Fides, 2018, p. 185.

47. **1** « Passons maintenant aux sujets dont vous m'avez parlé dans votre lettre. Vous dites qu'il est bon pour un homme de ne pas se marier. **2** Cependant, à cause des risques de débauche, il vaut mieux que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari. **3** Que le mari remplisse son devoir d'époux envers sa femme et que la femme fasse de même envers son mari. **4** La femme ne peut pas faire ce qu'elle veut de son propre corps : son corps est à son mari ; de même, le mari ne peut pas faire ce qu'il veut de son propre corps : son corps est à sa femme. **5** Ne vous refusez pas l'un à l'autre, à moins que, d'un commun accord, vous n'agissiez ainsi momentanément pour prendre le temps de prier ; mais ensuite, reprenez votre vie conjugale, sinon vous risqueriez de ne plus vous maîtriser et de céder aux tentations de Satan. »

48. *Mariage, divorce, remariage. Commission théologique des C.A.E.F., Excelsis, 2004, p. 24.*

49. Rappelons que c'est le Juge aux Affaires Familiales qui l'accorde.

50. Inspiré de *Violence conjugale. Le choix des possibles*, brochure conçue et éditée par Solidarité Femmes et le centre Lavi, Genève, 2015, sous le titre : « Est-ce que je vis de la violence conjugale ? »